

L'édito

Vladimir Blanquer

Avez-vous remarqué que l'éducation ne figure pas parmi les quatre grands dossiers proposés dans le cadre du Grand Débat National lancé en janvier ? Certes, elle est évoquée comme poste important de dépenses publiques, mais surtout comme un des gisements d'économies soumis à la « libre » contribution des citoyens...

Interrogé sur la quasi-absence de l'éducation dans un débat pourtant « sans tabous », le ministre Blanquer a répondu : « on en débat depuis des mois », et fait observer, sur le lycée notamment, « une volonté d'approfondir les directions que nous avons prises » (*Le JDD*, 2 février 2019).

C'est le même JM Blanquer qui a pourtant initié un projet de Loi *Pour une École de la confiance*, dont le premier article vise à étendre le devoir de réserve à tous les personnels des établissements scolaires... et ainsi à les empêcher d'exprimer toute critique publique « des directions » qui ont été prises. C'est le même JM Blanquer qui avait promis de revoir l'écriture des phrases incriminées... et qui ne l'a pas fait. Et c'est d'ailleurs aussi JM Blanquer qui, à son arrivée rue de Grenelle en mai 2017, avait déclaré : « il n'y aura pas de loi Blanquer, et j'en serai fier ». Son projet est pourtant inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale à partir du 11 février.

Le ministre est peut-être finalement un adepte de Lénine à qui l'on prête souvent cette citation : « La confiance n'exclut pas le contrôle. » ■

Jean-François Carémel